## CHARGE(E) DE MISSION TIERS-LIEU ET ANIMATION

DATE DE PUBLICATION	24/04/2019	TYPE DE CONTRAT	CDD de 1 an
RECRUTEUR	COMMUNE DE SAINT CHELY D'APCHER	CATEGORIE	C, filière administrative
LIEU DE TRAVAIL	TELECENTRE	SALAIRE	Non communiqué



Saint Chély d'Apcher, commune lozérienne de 4 782 habitants, est une ville située dans l'ancienne province du Gévaudan, entre les Monts de la Margeride à l'Est et les Monts de l'Aubrac à l'Ouest, région vallonnée et couverte de bois et de landes, marquée par le granit. Son altitude est de 1000m.

Porte ouverte sur les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, elle se situe au carrefour des Départements du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Aveyron. La Commune s'étend sur 286 hectares de part et d'autre de l'autoroute A75, axe routier représentant un des piliers de la croissance de Saint Chély d'Apcher, avec l'installation, il y a plus d'un siècle, de l'usine devenue aujourd'hui ArcelorMittal.



## **Contexte**

Dans un contexte d'attractivité économique du territoire et d'encouragement à la pratique du télétravail, la Commune de Saint Chély d'Apcher dispose d'un tiers-lieu. A ce jour, celui-ci ne connait malheureusement pas la fréquentation attendue, du fait d'un manque de promotion.

Les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail collaboratif, désignent ces lieux de travail innovants partagés, utilisables de manière flexible. Ils permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise. Ils permettent aussi aux professionnels de type indépendants, autoentrepreneurs, TPE de se retrouver dans des espaces de travail très bien aménagés et équipés (salles de réunion, visioconférence...) et de bénéficier d'animations et d'échanges ainsi que des synergies liées au travail collaboratif. Ce sont des espaces vivants et incarnés. Il propose tout ce qui est familier et convivial au domicile ainsi que toutes les commodités et l'efficacité d'une entreprise. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

## **Missions**

Sous l'autorité du chef de service, vous aurez à charge la promotion, le développement et l'animation du tiers-lieu de Saint Chély d'Apcher et aurez pour principales missions :

- **Développer une politique d'accueil** : accompagnement pour l'installation et l'intégration du télétravailleur, mise en place d'animations, ...
- Créer un collectif de travail en favorisant les échanges entre les professionnels et en provoquant des rencontres.
- **Inciter** les entreprises et leurs employés, acteurs publics, résidents secondaires, touristes et toutes cibles potentielles à **pratiquer** le télétravail en effectuant un travail de prospection.
- **Définir des actions individuelles ou collectives** : formations spécifiques, intervenants extérieurs, animations.
- Assurer la promotion du télécentre en participant à des colloques, salons, forums qui pourraient permettre à la collectivité d'attirer des télétravailleurs.

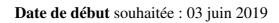
- **Participer aux congrès** sur le thème du télétravail et du numérique en milieu rural (type Ruralitic, etc.).
- Réviser les moyens déjà mise en place : tarifs, horaires d'accessibilité, espace commun...
- **Mutualiser l'espace et les moyens** entre le télécentre, la médiathèque et la MSAP.
- Participer à la réalisation du budget du télécentre en collaboration avec la chef de service.
- Définir et mettre en œuvre un plan de communication, en collaboration avec la chargée de communication de la commune et la Région afin de faire connaitre le télécentre.
- Créer un site Internet afin de gérer son identité numérique et sa eréputation, et de communiquer sur la présentation des services, du lieu, des animations, etc.
- Avoir un outil de travail collaboratif (Wiki) où chaque télétravailleur apportera sa contribution pour faire connaitre son activité ou partager ses connaissances et compétences.
- Apporter une solution de connexion internet sans fil et sécurisé permettant aux télétravailleurs et usagers de la médiathèque de partager une connexion ADSL WiFi à l'intérieur de la structure.
- Faciliter le partage de données, d'applicatifs et l'archivage de documents à travers un réseau sécurisé avec liaison au système d'information de l'entreprise.
- Mettre à disposition l'ensemble des outils informatiques nécessaires dans l'exercice des fonctions du télétravailleur afin de l'affranchir de toutes contraintes technologiques et de transport.



De formation supérieure (Bac + 3 minimum), vous disposez d'une formation et/ou d'une expérience en développement territorial, marketing territorial, communication.

Vous avez de bonne compétences en techniques de prospection, de communication, d'animation. Vous savez impulser et coordonner des actions. Vous maitrisez les outils informatiques (bureautique et PAO) et avez des connaissances en développement Web et réseaux.

Disponible, doté(e) d'un bon relationnel, vous avez également l'esprit d'initiative, le sens de la rigueur et faite preuve de réactivité. Vous avez des capacités de synthèse et aimez le travail en équipe.



Pour candidater par voie postale :

Mairie

Nadine BRUNET ASTRUC 67, rue Théophile Roussel 48200 SAINT CHELY D'APCHER

Pour candidater par voie électronique : nadine.brunet-astruc@stchelydapcher.fr

Date limite: 15 mai 2019

